



CONTRAT DE SAILLIE 2023

THUNDE D'ESNES

Etalon New Forest approuvé New Forest

Acheteur	Vendeur
Société:	Société: Elevage de Chantime
Nom:	Nom: Beuret
Prénom:	Prénom: Charlène
Adresse:	Adresse: 8 Route de Decize « Les Galmins »
Code Postale:	Code Postale: 03400
Ville:	Ville: Saint Ennemond
Téléphone:	Téléphone: 06.11.83.46.04
eMail:	eMail: elevagedechantime@hotmail.com

L'acheteur achète une saillie de l'étalon THUNDE D'ESNES pour la jument ci dessous :

- NOM:
- Race:
- Sire:
- Suitée en 2023 : oui ou non
- Haras de mise en place (nom + téléphone):

*Elevage de Chantime - Beuret Charlène
Les Galmins 03400 Saint Ennemond
www.elevagedechantime.fr
06.11.83.46.04*

CONDITIONS DE VENTE 2023:

IAF à l'Elevage de Chantime	150€ TTC à la réservation + FT + 350€ TTC au 01/10 Jument Pleine ou 450€ TTC Poulain Vivant Ou 300€ TTC à la réservation sans GPV	
IART dans le centre de votre choix (envoi compris dans le prix)	200€ TTC à la réservation+ 350€ TTC au 01/10 Jument Pleine ou 450€ TTC Poulain Vivant Ou 300€ TTC à la réservation sans GPV	
Mise en place à « Elevage de Chantime »	90 € TTC	
Pension ponette suitée Pension ponette non suitée Pension jument suitée Pension jument non suitée	11€ TTC 10€ TTC 14€ TTC 12 € TTC	

Ce contrat donne droit à une saillie en IAF ou IART.

La saillie sera valable pour la jument décrite dans le contrat pour 2 cycles au de la un check up gynécologique sera effectuée par un vétérinaire compétent aux frais du propriétaire si celui ci le souhaite. Au delà, la réservation reste due. La réservation de la saillie est effective au retour du présent contrat signé, accompagné du/ dès chèque(s) à l'ordre de : **Charlène BEURET – Elevage de Chantime.**

* Un chèque pour la Réservation non remboursable quelques soit l'offre choisie (comprend un envoi en IART)

* Un chèque pour le solde de saillie encaissable au 01/10 jument pleine. Seul un certificat vétérinaire de vacuité sera pris en compte. Sans nouvelles de l'acheteur au 02/10, la jument sera considérée comme pleine.

Les envois supplémentaires seront facturés 50€ en jour de semaine & 60€ pour le samedi.

La carte de déclaration de saillie sera envoyé à votre centre de mise en place dès réception du contrat & encaissement de la réservation.

Le certificat de naissance n'est envoyé qu'après encaissement du solde.

*Elevage de Chantime - Beuret Charlène
Les Galmins 03400 Saint Ennemond
www.elevagedechantime.fr
06.11.83.46.04*

Ce contrat doit être retourné en deux exemplaires à Charlène BEURET, lu & approuvé, signé et accompagné de ses règlements.

Le Vendeur

L'Acheteur